

15 Avril 2024  
1238ème séance\*, conférence



## La conservation de *Sagina nodosa* (L.) Fenzl et *Triglochin palustris* L. dans le cadre des mesures du programme « Nature-Paysage-Armée (NPA) » de la Place de tir des Pradières (NE)

par Océane Rosat, lauréate du prix de botanique « bachelor » 2023 de la SBG.

*Sagina nodosa* (statut de menace national et régional « en danger ») et *Triglochin palustris* (statut de menace régional « vulnérable ») sont deux plantes paludéennes découvertes en 2005 dans le périmètre de la Place de tir des Pradières (commune du Val-de-Ruz, NE), dans les secteurs de la Grande Racine et de la Charbonnière. Depuis cette découverte, elles font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du programme Nature-Paysage-Armée (NPA) dont bénéficie cette place de tir. Ces deux plantes des milieux humides se retrouvent principalement dans les traces de pas du bétail et les populations du secteurs d'études font partie des dernières populations neuchâteloises.

Réalisé dans le cadre d'un travail de Bachelor HES-SO en Gestion de la nature, cette étude vise trois objectifs. Les deux premiers sont d'évaluer les menaces pesant sur ces espèces sur ce site et d'évaluer les possibilités de sauvegarde. Le dernier objectif consiste à entamer une réflexion sur les mesures de conservation envisageables. Entre le 5 juin et le 11 août 2023, une cartographie des éléments naturels, un inventaire des deux espèces et des entretiens avec différents acteurs liés à la problématique ont ainsi été réalisés.

Les résultats indiquent que les populations des deux espèces présentent des effectifs réduits par rapport à ce qui a été observé précédemment. La menace principale pour la Grande Racine est le changement d'exploitation induit par la protection des eaux. En effet, depuis 2016 cette zone humide n'est plus pâturable, car elle se situe sur une zone de protection des eaux souterraines S2 et sa réglementation y interdit la pâture. Pour la Charbonnière, les populations semblent surtout avoir souffert de la mauvaise mise en application des mesures de décalage de la période de pâture. Cette mesure mise en place en 2006 dans le cadre du programme NPA prévoyait de clôturer les zones humides entre début juillet et début septembre. Mal appliquée, cette mesure a conduit à un début de fermeture du milieu jusqu'à ce que les clôtures soient définitivement enlevées en 2017.

Enfin, ce travail propose plusieurs mesures de conservation pour maintenir les populations de *Sagina nodosa* et de *Triglochin palustris*. En priorité, il est proposé d'autoriser à nouveau la pâture de la zone humide de la Grande Racine et de lutter contre l'embuissonnement. Le cas échéant, une fauche annuelle est un étrépage sont proposés. Pour la Charbonnière il est proposé en priorité de lutter contre l'embuissonnement, de maintenir une pression de pâture suffisante et d'agrandir les zones non fertilisables.



*Sagina nodosa*

*Triglochin palustris*



\* Les conférences ont lieu, en général, le 3<sup>ème</sup> lundi du mois, de septembre à mai, à 20h30. L'entrée est libre et ouverte à tous. **Attention**, en raison des travaux de rénovation du Muséum d'histoire naturelle de Genève (MHN), les conférences 2024 n'auront pas lieu au MHN mais à la salle de réunion du Collège pour adultes Alice-Rivaz (COPAD). Le COPAD occupe l'aile moderne légèrement en contrebas du Collège Calvin, rue Théodore De-Bèze, 1204 Genève (la salle de réunion n'a malheureusement pas de numéro de rue!). Quand vous êtes dans la cour du Collège Calvin, tournez-vous face au rond-point de Rive, franchissez la courte passerelle et descendez les escaliers extérieurs en suivant le panneau "Salle de réunion".